

AVIS À LA POPULATION

Afin de respecter les mesures mises en place par le gouvernement du Québec pour contrer la propagation de la COVID-19, les membres du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie tiendront la séance à huis clos. Cette séance sera filmée et enregistrée.

Les membres du conseil prendront part, délibéreront et voteront à la séance par visioconférence.

Si vous désirez vous adresser au conseil, veuillez le faire par courriel maryse.cld@globetrotter.net

Cet enregistrement audiovisuel sera disponible sur le site Web de la MRC environ 24 heures après la séance.



Séance extraordinaire du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie

Lundi 27 septembre 2021, à 17 h 00, par visioconférence

Projet d'ordre du jour

N°	Sujet (MRC)	Discussion	Information	Décision	Résultat/suivi	Proposeur Proposeuse
1	Vérification du quorum - Ouverture de la séance		x		<i>Avis de convocation en vertu de l'article 156 du CMQ (au moins 3 jours avant la séance)</i>	
2	Lecture et adoption de l'ordre du jour			x		
3	ADMINISTRATION GÉNÉRALE					
3.1	Entente de règlement employé n° 63-0001			x	<i>(Aucun document)</i>	
4	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE					
4.1	---					
5	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, TOURISTIQUE ET SOCIAL					
5.1	Acceptation de la lettre d'offre et ses annexes - projet <i>Service d'accueil des nouveaux arrivants de La Haute-Gaspésie – personnes immigrantes et personnes de plus de 35 ans</i>			x		
5.2	Signature de l'Entente de partenariat avec la Commission jeunesse GÎM – projet <i>Stratégie Vivre en Gaspésie</i>			x		
6	SÉCURITÉ					
6.1	---					
7	TRANSPORT					
7.1	---					
8	GESTION DES TERRES PUBLIQUES					
8.1	---					
9	LOGEMENT SOCIAL					
9.1	---					
10	CULTURE ET PATRIMOINE					
10.1	---					
11	DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT					
11.1	---					
12	AFFAIRES NOUVELLES <i>(si tous présents en vertu de l'article 153 du CMQ)</i>					
12.1						
12.2						
12.3						
13	Période de questions	x			Heure (début) : (fin) :	
14	Levée de la séance			x	Heure (fin):	